

# Sociologie des institutions 1 (EAD)

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- > Méthodes d'enseignement : A distance
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langues, Littératures & Arts du spectacle

## Présentation

---

### Sociologie de l'école

Cette année, le cours illustrera l'approche sociologique des institutions à partir des enjeux scolaires. Le fil directeur de cet enseignement est la question des inégalités.

Une introduction permettra d'abord de saisir les différentes approches sociologiques de l'école, de manière historique, en lien avec l'histoire de la discipline et du système d'enseignement français (Durkheim, Bourdieu, Boudon). Le cours sera ensuite organisé en trois thèmes. Le premier a pour objectif de décrire sociologiquement l'institution scolaire au niveau « macro », en mettant en évidence les processus de massification et de hiérarchisation des filières. Cet éclairage permettra de discuter la théorie de la reproduction, en lien avec les trajectoires scolaires exceptionnelles. Le deuxième thème sera centré sur les familles et leurs rapports à l'institution scolaire. Le troisième thème montrera le rôle de l'école dans la production d'inégalités, en interrogeant les pratiques pédagogiques et les dispositifs d'orientation.

## Objectifs

---

« On peut (...) sans dénaturer le sens de cette expression, appeler institution toutes les croyances et tous les modes

de conduite institués par la collectivité ; la sociologie peut alors être définie : la science des institutions, de leur genèse et de leur fonctionnement » É. Durkheim, « Préface de la seconde édition », *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1999, p. XXII. Ce cours de sociologie de l'éducation propose de saisir l'approche sociologique des institutions à partir du système scolaire français, en discutant de son organisation (massification, filière), de la manière dont il est perçu par les familles et les élèves (choix, stratégies) et de la place qu'occupent les pratiques pédagogiques et les dispositifs scolaires (éducation prioritaire, affectation) dans la reproduction d'inégalités sociales.

## Évaluation

---

M3C en 2 sessions

Régime dérogatoire session 1

- Une épreuve écrite de trois heures.

Session 2 dite de rattrapage

- Une épreuve écrite de trois heures.

## Pré-requis nécessaires

---

Pas de pré-requis

## Compétences visées

---

- \* comprendre les concepts d'institution et d'institutionnalisation
- \* faire le lien et articuler les apports respectifs de différentes sciences sociales

## Bibliographie

---

- Blanchard, M., Cayouette-Remblière, J., 2016. *Sociologie de l'école*, Paris, France, La Découverte, 125 p.
- Bourdieu, P., 1966. « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture », *Revue française de sociologie*, vol. 7, n. 3, p. 325#347.

Boudon, R., 1973. *L'inégalité des chances# : la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, Hachette littératures, 334 p.

## Contact(s)

> **Leila Frouillou**

Responsable pédagogique  
lfrouill@parisnanterre.fr